

BILAN SIMPLIFIE AVANT REPARTITION

ACTIF	Brut 2024	Amt et Prov 2024	Net 2024	Net 2023	PASSIF	2023	2024
Actif immobilisé	0,00	0,00	0,00		FONDS SYNDICIAUX	33 492,36	29 956,54
Actif incorporel	0,00	0,00	0,00		Réserves		
Actif corporel	0,00	0,00	0,00		Report à nouveau	-3 535,82	-11 842,28
Actif financier	0,00	0,00	0,00		Résultat de l'exercice	-11 842,28	-18 106,42
Actif circulant	0,00	0,00	0,00		Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Stocks et fournitures					Fonds dédiés	0,00	0,00
Créances					DETTES	0,00	0,00
Disponibilités	7,84	0,00	7,84	18 114,26	Dettes financières	0,00	0,00
					Dettes diverses		
Comptes de régularisation ACTIF	0,00	0,00	0,00		Comptes de régularisation PASSIF	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	7,84	0,00	7,84	18 114,26	TOTAL PASSIF	18 114,26	7,84

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de SEINE ET MARNE

Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2024. Dont le total est de 7,84 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un Déficit de 18 106,42 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↴

1- Le Syndicat a tenu le 21 OCTOBRE 2024, son CONGRES.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Le règlement fédéral et régional a été effectué après la clôture courant Avril 2023

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant .

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

NEANT

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 4 salariés dont :
- 2 cadres à 106 JAS (mi-temps) semi permanents syndicaux
- 1 cadres à détachés occasionnellement
- 1 employés détachés occasionnellement

Ressources

2024

Détermination des seuils	Seuil	Trésorerie Année
Cotisations reçues	11 762,70	11 762,70
- Reversement des cotisations		8 092,03
+ Subventions reçues		0,00
+ Autres produits d'exploitation		240,00
+ Produits financiers perçus		152,50
Seuil	11 762,70	4 063,17